



Convocation à un entretien disciplinaire

Par **vidia94**, le **14/09/2009** à **23:23**

Bonjour,

Mon employeur m'a convoqué à un entretien pour sanction.

Il n'a pas respecté la période de 5 jours entre la remise en main propre de la convocation et l'entretien (remise le vendredi 26 juin, entretien le 01 juillet) Il ne s'est pas présenté et m'a fait l'entretien par téléphone, sans pouvoir être assisté par une personne de mon choix appartenant au personnel de l'entreprise.

que faire? N'est-il pas trop tard du fait que l'on soit en septembre?

Merci de votre aide